

# UNION EUROPÉENNE L'EMPIRE OU SON CONTRAIRE ?

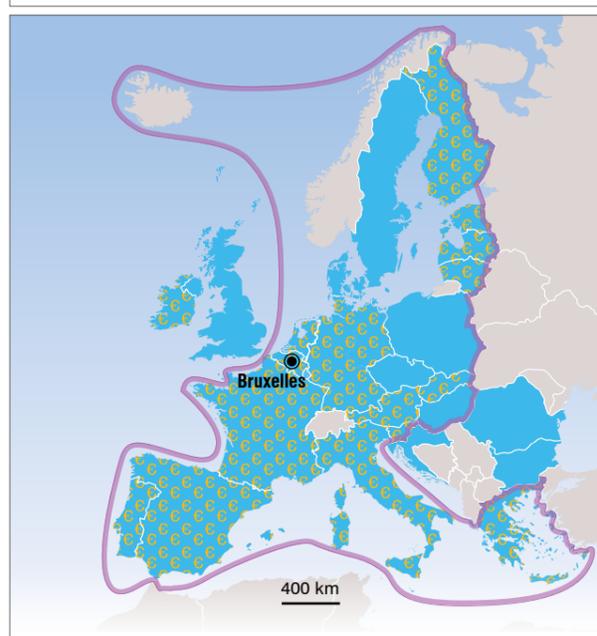
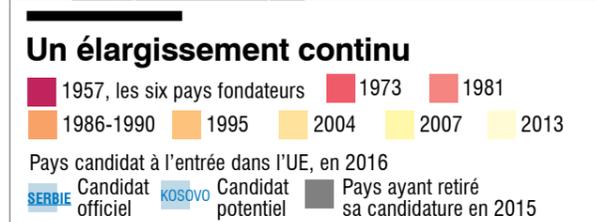
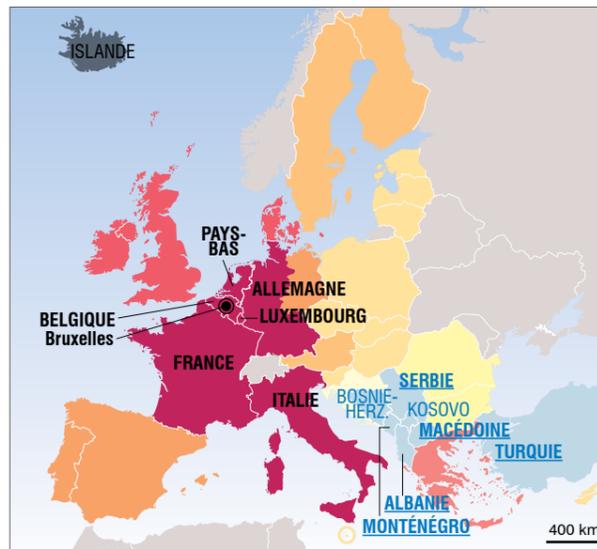
Aujourd'hui, des souverainistes dénoncent la nature impériale de la construction européenne. Cependant, les principes d'égalité et de démocratie qui régissent l'Union s'opposent à toute tentative d'hégémonie d'un grand pays sur les autres.

La géohistoire de l'Europe se caractérise par son morcellement. *A contrario*, un empire est, en première instance, une entité territoriale de grande superficie constituée par la conquête ou la menace, et administrée et dominée par l'appareil d'État de la société qui est à l'origine de cette conquête. À cette aune, un certain nombre des États-nations qui font la grandeur de l'histoire de l'Europe et la fierté des souverainistes qui se défient de la construction européenne sont comparables à des empires : le Royaume-Uni, l'Espagne, la France... La modestie de leur superficie a fait d'eux des royaumes ; mais pas seulement. En Europe, le royaume devenu État-nation se distingue de l'empire en ce qu'il homogénéise les cultures politique et anthropologique de ses habitants, en ce qu'il tend vers une coïncidence entre le peuple qu'il administre et l'État qui le constitue. Les royaumes britannique, espagnol et français (puis la République française et la dictature franquiste) ont cherché à fabriquer une nation britannique, une espagnole et une française. Les Empires romain, carolingien, byzantin, ottoman, romain germanique, austro-hongrois, russe... non. Si tant est qu'on puisse les comparer, ces différents empires qui ont composé la géohistoire et la territorialité européennes ont dominé des peuples sans chercher à les fondre dans une grande nation.

**Sylvain Kahn**  
Professeur à Sciences-Po, spécialiste des questions européennes.

## Une réelle limite à la souveraineté

Cette nuance permet de comprendre le paradoxe des États de l'actuelle Europe orientale. Que l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie choisissent de limiter leur souveraineté retrouvée en 1991 en adhérant à l'Union européenne en 2004, cela peut se comprendre : le statut d'État membre de l'UE offre sans conteste plus d'autonomie et de souveraineté que celui de République socialiste soviétique – d'autant que ce statut avait été « octroyé » à la suite d'une annexion militaire pure et simple du temps de Staline. Mais pourquoi Tchèques, Slovaques, Polonais, Hongrois, Roumains, Bulgares, sitôt libérés de l'URSS, se sont-ils jetés avec tant d'empressement dans les bras, étouffants à force de maternage, de l'UE ? Pour justifier la répression du printemps de Prague en 1968, Leonid Brejnev avait inventé la doctrine de la souveraineté limitée. La supranationalité européenne et le pouvoir conféré à la Commission européenne et au Parlement européen élu au suffrage universel direct ne limitent-ils pas, eux aussi, la souveraineté des États ? Si ! Et c'est bien pourquoi la question se pose de savoir si l'Union européenne est un empire. Avec le Brexit, l'actualité



## La poussée eurosceptique

- Sortie de l'UE programmée du Royaume-Uni, après le vote favorable au Brexit (23 juin 2016)
- Présence de partis eurosceptiques pouvant avoir un impact sur la politique nationale
- Pays dans lequel l'idée d'un référendum de sortie de l'UE est présente dans le débat politique
- Autres pays de l'UE

Part de la population ayant une vision positive de l'UE, au printemps 2016\* (%)

\* Tous les pays membres de l'UE ne sont pas sondés

400 km

apporte à cette question une réponse qui a la force de l'évidence. A-t-on déjà vu un empire qui autorise l'une de ses parties à lui dire « *so long, goodbye, arrivederci, hasta luego, à la prochaine* » ? Non. Alors même que la démocratique Espagne refuse d'envisager l'indépendance de la Catalogne, la si technocratique UE, cet étouffoir des souverainetés nationales, ce « *doux monstre de Bruxelles* » (Hans Magnus Enzensberger, Gallimard, 2011), non seulement prend acte des résultats du référendum britannique, qu'elle n'a pas cherché à empêcher (*sic* !), mais aussi presse le gouvernement de Sa Majesté que dirige Theresa May de mettre en œuvre sans ruse la sortie du Royaume-Uni de l'UE voulue par la majorité de ses électeurs. Bien entendu, on opposera à juste titre à cet épisode le référendum grec du 5 juillet 2015 sur les résultats desquels s'est assis le troisième plan d'aide de l'UE à la Grèce du 13 juillet 2015. Ou les référendums français et hollandais de 2005, puis irlandais de 2008, dont les résultats – « non » au traité constitutionnel européen – ont été contournés par la ratification parlementaire du traité de Lisbonne entré en vigueur en décembre 2009.

Pour autant, la question de la légitimité démocratique n'épuise pas celle de la nature impériale de l'UE. Le fait que le Royaume-Uni sorte de l'Union rappelle, tout simplement, que l'entité territoriale « UE » s'est constituée par adhésion. Que le nombre d'État membres est passé de 6 à 28 selon un processus libre et volontaire de chacun d'eux comme de l'UE. Que la construction européenne est avant tout un projet politique partagé par ses adhérents, avec ses droits et ses contraintes, ses règles communes, connues de tous et acceptées en conscience lors du processus de négociation de l'adhésion. Autrement dit, la construction européenne, malgré ses défauts et ses limites, reste attractive. Certains États de l'ex-Europe

de l'Est peuvent bien aujourd'hui (en 2016) s'offusquer des remontrances de la Commission européenne sur les atteintes à l'État de droit par les gouvernements de Viktor Orbán en Hongrie et Andrzej Duda en Pologne, leurs électeurs ne remettent pas en cause leur choix d'adhérer à l'UE.

## L'antiempire par excellence

L'Union européenne est en effet un système politique qui mutualise les territoires et les souverainetés nationales. Dans ce système, les périphéries et les petites entités territoriales ont autant de considération et de voix au chapitre que les grandes. En cela, l'UE est un antiempire. Si son expansion territoriale et son rayonnement sur ses marges font penser à un empire, cette expansion est le fruit de son attractivité. Dès son origine, la CEE a été conçue pour mettre fin à toute hégémonie d'un grand pays ou d'une alliance de grands pays sur les autres. La Commission européenne, aujourd'hui si décriée alors qu'elle est garante de la fabrique d'un intérêt général communautaire, a été imposée à la France, à la RFA et à l'Italie par le Benelux pour cette double raison, et personne n'a forcé ces trois « grands » pays à l'accepter, bien au contraire. Par la suite, le couple franco-allemand, bien que cela fasse partie de sa dimension mythique, ne s'est jamais transformé en centre dominant en imposant ses volontés et sa politique aux nouveaux entrants. On a pu, successivement ou ensemble, parler d'Europe française, d'Europe anglaise, d'Europe allemande, de fracture nord-sud, de clivage ouest-est, de vieille Europe, de nouvelle Europe... : on ne saurait mieux dire que la construction européenne est un système sans centre ni *hégémon*. Au pire, elle est une AG de copropriétaires ; au mieux, elle est une alliance kantienne révolutionnaire d'États libres fondée sur le droit et la raison. ■